

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Avenue de Pérolles, Fribourg (Suisse)
ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 1.80	4.50	8.00	15.00
Etranger	2.20	6.00	10.00	18.00

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
 Compte de chèques postaux 114 91.

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue St-Pierre
FRIBOURG
PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse	20 »	
Etranger	25 »	
Réclames	50 »	

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

L'Entente et le tonnage hollandais.

La réquisition de la flotte marchande hollandaise par l'Entente déceit l'acuité de la crise des transports maritimes dont souffrent les Alliés.

Le premier lord de l'Amirauté anglaise, sir Eric Geddes, a, d'ailleurs, avoué l'autre jour à la Chambre des communes que, malgré l'activité fiévreuse apportée aux constructions navales, l'Angleterre ne parvient pas à compenser les pertes causées par les sous-marins. Or, la situation exigerait que l'Entente non seulement combât les vides à mesure qu'ils se produisent, mais qu'elle rattrapât ce qu'elle a déjà perdu en fait de tonnage, car il lui en faut de plus en plus pour faire face aux nécessités militaires et aux besoins de son ravitaillement. Le transport de l'armée américaine en Europe, à lui seul, exige un nombre de navires dont on se fera une idée d'après cette donnée : chaque soldat représente, en munitions, équipement et matériel, un fret de 7000 kilogrammes.

Pendant les trois premiers trimestres de l'an dernier, les chantiers britanniques ont livré 100,000 tonnes par mois de nouveaux bateaux; pendant le dernier trimestre, 140,000 tonnes. Mais, depuis janvier 1918, la production est tombée à un niveau désastreux : 60,000 tonnes seulement. Les sous-marins coulent en moyenne 700,000 tonnes par mois.

D'où vient la lenteur de la construction? Le premier lord de l'Amirauté a accusé d'abord le mauvais temps, puis les difficultés qui surgissent à tout bout de champ de la part des patrons et ouvriers constructeurs, qui sont en état de tiraillements continuels entre eux et qui ne s'entendent guère pour faire des embarras au gouvernement.

Les chantiers américains donnent plus de satisfaction. On annonce que, en février dernier, ils ont livré 120,000 tonnes de nouveaux bateaux et l'on prédit que la production de mars s'éleva à 200,000 tonnes.

Mais on est encore loin d'atteindre le chiffre des pertes mensuelles et c'est ce qui pousse l'Entente à des mesures comme celle à laquelle la Hollande a été en butte.

Nous avons mentionné que la République finlandaise avait envoyé à Rome une déléguée chargée d'établir des relations directes entre le nouvel Etat et le Saint-Siège. La mission finlandaise a été reçue avec les plus grands honneurs; le Saint-Père a répondu gracieusement et sur un ton ému à la requête qu'elle présentait et a donné l'assurance que le Siège apostolique, auquel les petites nations sont chères, sera heureux de nouer des rapports amicaux avec la République de Finlande.

La mission finlandaise s'est ensuite présentée chez le cardinal secrétaire d'Etat, qui lui a rendu peu après sa visite.

La démarche de la Finlande est pleine de signification; elle indique que le peuple finlandais veut mettre sa jeune indépendance sous l'égide du Saint-Siège, dans lequel il reconnaît le protecteur naturel du droit des peuples. Cet hommage a d'autant plus de poids que la Finlande est un pays à peu près totalement protestant.

La Suisse doit se préparer à recevoir un second roi en disponibilité : c'est le souverain de Roumanie, Ferdinand de Hohenzollern, que nous avons chance de voir à son tour venir fixer sa tente parmi nous. Le neveu du grand Carol, qui délaissa si prestement les traditions politiques de son prédécesseur et tourna le dos à l'Allemagne et à l'Autriche, ses alliées, pour se jeter dans les bras de la Russie, éprouve de la gêne à accomplir une nouvelle volte-face et à briser avec l'Entente pour se réconcilier avec la Duplice. Il aurait manifesté le sentiment que sa présence sur le trône est un obstacle à la conclusion de la paix et qu'il conviendrait qu'il s'en allât, pour laisser ses sujets s'arranger avec les Impériaux. Le roi Ferdinand aurait annoncé l'intention de se rendre en Suisse, seul asile ouvert aux rois qui se trouvent dans son cas et où l'a précédé son cousin de Grèce.

Nous avons signalé combien paraissent louches les agissements du capitaine français Ladoux. Ce sous-chef de bureau des renseignements employait des personnages qui se sont trouvés être en même temps au service de l'Allemagne. Il pouvait ignorer leur qualité d'espions; mais l'ignorait-il? Nous avons déjà dit qu'il paraissait avoir été le collaborateur de la bande Tremblez, Suzy Detsy, etc. Un ordre du gouverneur militaire de Paris demande d'informer contre lui, l'inculpant de complicité de commerce avec l'ennemi.

La petite principauté de Liechtenstein, notre voisin, vient de faire pour la première fois l'essai du suffrage universel. Le résultat a été que le parti gouvernemental a fait élire six membres de la Diète et le parti de l'opposition six également. Le prince ayant le droit de nommer quatre députés, la majorité gouvernementale sera assurée par ce fait.

La fameuse couronne de fer des anciens rois lombards a été transportée de Monza à Rome et mise en sûreté au musée historique. Cette couronne fait partie du trésor de la Maison de Savoie; elle était conservée à Monza, près de Milan, dans la chapelle expiatoire élevée en souvenir de l'assassinat du roi Humbert 1^{er}.

La couronne de fer est faite d'un cercle d'or, recouvert d'un émail vert, sur lequel se détachent des fleurs d'or et des pierres montées en cabochons. Elle tire son nom d'un cercle en fer qu'on aperçoit à l'intérieur et qui passe pour avoir été forgé avec un des clous qui servirent à fixer le Christ à la croix.

On a beaucoup écrit sur l'origine de cette relique insigne. Voici les principales traditions rapportées à son sujet. En 395, saint Ambroise, archevêque de Milan, déclara, dans l'oraison funèbre de l'empereur Théodose 1^{er}, que sainte Hélène, ayant trouvé les clous de la Passion, fit de l'un d'eux un diadème orné de pierres. Elle l'envoya à son fils, l'empereur Constantin, qui en orna son casque. Plus tard, le pape saint Grégoire 1^{er} la reçut d'un des empereurs d'Orient et en fit, à son tour, cadeau à Théodelinde, reine des Lombards, laquelle en couronna son mari, le duc de Turin Agilulf, qu'elle avait épousé en 591. On dit même que cette reine ordonna que ce diadème servirait dorénavant à couronner les rois lombards, à leur avènement au trône. Certains critiques discutent cette tradition; les rois lombards, disent-ils, prenaient possession du trône selon la cérémonie des peuples germains; ils étaient élevés sur le pavais, c'est-à-dire sur un bouclier.

Les uns prétendent que Charlemagne fut le premier souverain qui porta la couronne de fer; d'autres disent que ce fut l'empereur Othon-le-Grand, mais on n'en a pas de preuves.

Parmi les souverains qui ont réellement ceint la couronne de fer, mentionnons les empereurs Bénédict (888), Rodolphe, roi de Bourgogne, Othon III, Henri III, Henri IV, Conrad III, Frédéric Barberousse, Henri VI, Charles IV de la famille de Luxembourg, Sigismond, Frédéric III, Maximilien 1^{er}, Charles Quint, Napoléon 1^{er}.

Celui qui nous intéresse tout particulièrement, parmi ces souverains, c'est Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane, l'époux de la très noble reine Berthe, et le père de sainte Adélaïde, qui, par son mariage avec Othon-le-Grand, devint impératrice. Rodolphe II, à qui les Italiens avaient offert la couronne impériale, ceignit la couronne de fer, à Pavie, en 921.

Lors de son couronnement comme roi d'Italie, à Milan, le 26 mai 1805, Napoléon 1^{er} mit sur sa tête la couronne de fer, en prononçant la fameuse parole : « Dieu me l'a donnée; gare à qui la touche ! »

Le dernier souverain, qui ceignit la couronne de fer, a été l'empereur d'Autriche

Ferdinand 1^{er}, en 1838, en qualité de souverain du royaume lombard-venitien.

Au XVIII^{me} siècle, une contestation s'étant élevée au sujet du culte que l'on pouvait rendre à la vénérable relique, la congrégation des rites confia l'étude de la question au célèbre cardinal Lambertini, qui fut pape sous le nom de Benoît XIV. La conclusion de ses recherches fut que l'on pouvait vénérer la couronne de fer et la porter dans les processions.

AU CONSEIL NATIONAL

L'enterrement du Conseil fédéral de neuf membres

Berne, le 19 mars.

Les choses sont allées comme on pouvait le prévoir. Après un débat qui a rempli deux séances, le Conseil national a refusé, par 72 voix contre 53, d'entrer en matière sur le projet de révision de l'article 95 de la Constitution fédérale, concernant l'augmentation du nombre des membres du Conseil fédéral.

Il est certain que, en votation définitive, le projet aurait été repoussé à une majorité beaucoup plus forte. Les radicaux tessinnois, les socialistes et les six ou sept députés catholiques de la Suisse romande qui ont voté l'entrée en matière, l'ont fait à la condition expresse que l'amendement garantissant la représentation des minorités linguistiques et politiques fut adopté. Mais comme une telle adjonction aurait certainement été repoussée, ces députés auraient voté contre le projet, portant ainsi la majorité rejetante à environ 100 voix contre 30.

Il est difficile de résumer les arguments avancés pour ou contre la révision constitutionnelle. Il faut distinguer parmi les adversaires et les partisans à tout prix et parmi les adversaires et les partisans sous condition. Parmi les adversaires irréductibles, il faut noter MM. Cadisch, Mermoud, Schaller et Speiser. M. Cadisch, qui a ouvert le tournoi, ce matin, mardi, a fait une charge à fond contre les tendances à industrialiser, à monopoliser, à centraliser et à bureaucratiser notre vie publique. Ce radical prononcé a parlé comme un libéral du Centre. M. Mermoud a fait l'interprète des sentiments des radicaux vaudois, qui, *boni possidentes*, sont résolument hostiles à l'augmentation du nombre des conseillers fédéraux. Avec M. Schaller, le maire radical de Lucerne, c'est la thèse du rapporteur de la minorité, M. Holenstein, qui réapparaît : inefficacité de la réforme proposée quant à l'allègement du travail des membres du Conseil fédéral.

Après ces trois députés radicaux, on a entendu M. Speiser se montrer résolument adversaire d'un Conseil fédéral plus nombreux. Le député bâlois a développé trois arguments en faveur de sa thèse : 1^o Un gouvernement de sept membres est l'idéal au point de vue politique et administratif; 2^o l'augmentation du nombre des membres est synonyme de centralisation renforcée; 3^o le gouvernement doit être composé par la majorité qui a les responsabilités et qui, selon les circonstances, admettra de plein gré des représentants des minorités.

M. Speiser diffère, on le voit, sur cette question, de ses collègues du centre libéral. Au nom de ceux-ci, M. Micheli et M. Bonhôte ont maintenu que les nécessités politiques et administratives réclament impérieusement l'élévation du nombre des conseillers fédéraux de sept à neuf. Les libéraux du Centre ont trouvé un fort appui chez M. le professeur Zürcher, qui ne voit pas le Conseil fédéral déchargé, après la guerre, de son surcroît de travail; nous ne retournerons plus, dit M. Zürcher, à l'ancienne administration. Le député zuricois a encore montré certain bout d'oreille quand il a constaté que la réforme préconisée devait rendre à la Suisse allemande l'hégémonie qu'elle ne possède plus aujourd'hui au Conseil fédéral.

M. Bertoni et M. Borolla, deux députés radicaux tessinois, se sont montrés mécontents et de leurs amis radicaux et de leurs amis romands. Ils ont accusé des uns et des autres de laisser de côté le Tessin radical, qui aspire à une représentation durable de la Suisse italienne au gouvernement fédéral. C'est pour cela que les Tessinois voulaient inscrire la représentation des minorités linguistiques dans la constitution; si cette adjonction était repoussée, ils voteraient contre le projet.

M. Danouret a également combattu le projet, et M. Fazy, tout en se ralliant à l'idée des neuf, a émis des doutes quant à l'opportunité de la réforme.

La situation, assez embrouillée, n'a pas été éclaircie par le discours de M. le vice-président Heberlin, le chef radical qui, d'habitude, sait trouver des issues. Aujourd'hui, au milieu de l'indécision générale, M. Heberlin lui-même reste indécis et va s'abstenir de voter, ne sachant quoi faire. M. le pasteur Knechtel — qui est toujours pasteur à Cerlier, malgré la constitution fédérale! — est moins embarrassé. Il proclame

que les bons hommes de gouvernement se trouvent à gauche et à droite, en Suisse allemande et en Suisse romande; il faut les prendre où on les trouve, sans se laisser gêner par des considérations de parti ou par des barrières cantonales. Le Conseil fédéral doit gouverner, et non seulement faire de l'administration. Or, un Conseil fédéral de neuf membres sera mieux à même de gouverner. Le bouillonnant orateur termine par une menace : « Si vous ne voulez pas de la réforme, dit-il, le peuple l'imposera, en nommant un triumvirat appelé à diriger la politique extérieure et intérieure d'une main ferme, et l'administration sera confiée à des ministres, chefs de ressort. »

Nous croyons que M. Knechtel, sur ce dernier point, tout au moins, se fait des illusions. Le peuple suisse n'a aucune envie d'une dictature. Ce qu'il demande de ses gouvernants, c'est avant tout une bonne administration.

On attendait avec curiosité, après ce débat, les déclarations du Conseil fédéral. M. le président Calonder a avoué que le gouvernement considère le projet comme condamné à un échec dans une votation populaire. Ce n'est pas une raison, toutefois, pour dédaigner les motifs très sérieux qui ont amené le gouvernement fédéral à se rallier à l'idée d'augmenter le nombre de ses membres. Le « gouvernement des neuf » assurerait mieux aux minorités linguistiques et politiques la représentation à laquelle elles ont droit; on ne saurait néanmoins appliquer à l'exécution une représentation strictement proportionnelle; l'amendement proposé à ce sujet par les minorités deviendrait, suivant M. Calonder, une véritable pomme de discorde.

En présence de la situation désespérée du projet, M. Calonder a dit, avec humour, que les conseillers fédéraux surchargés de travail continueraient à être exposés à la tentation de chercher, en temps utile, et en dehors de la politique, un poste de tout repos pour y couler tranquillement leurs vieux jours. Cependant, a-t-il ajouté, les membres du Conseil fédéral se trouvent actuellement en excellente santé (*Heiligt prolongée*). Comme la majorité du parlement est d'avis que les sept conseillers fédéraux actuels sont parfaitement en état de porter seuls le fardeau, le Conseil fédéral ne saurait donc envisager l'enterrement du projet comme un vote de méfiance.

On rit, et, là-dessus, le projet est dûment enterré, comme nous l'avons dit, par 72 voix contre 53. *Qu'il repose en paix!*

Berne, 20 mars.

La commission des pleins pouvoirs du Conseil national s'est occupée dans sa séance d'hier des bruits qui ont couru au sujet de l'activité de M. le conseiller fédéral Ador et qui ont été mentionnés récemment dans la presse suisse.

Elle en fera l'objet d'une déclaration au Conseil national, dont elle arrêtera les termes dans sa séance d'aujourd'hui.

AU CONSEIL DES ETATS

Berne, 19 mars.

Laisant le Conseil national aux prises avec les grandes questions politiques du jour, le Conseil des Etats n'a repris ses délibérations que ce soir, à cinq heures. Courte séance. L'ordre du jour ne portait que deux objets, dont l'un avait absorbé déjà trois séances de la semaine dernière.

On se rappelle, en effet, que le projet d'arrêté concernant la création d'un port sur le Rhin, au Petit-Huningue, était resté en suspens vendredi, parce que la majorité du Conseil réclamait des précisions sur le coût total de l'entreprise. Ces précisions ont été fournies, ce soir, par M. Ador. Le chef du Département de l'intérieur, s'empresant d'accéder au vœu de l'assemblée, a envoyé à Bâle M. Morlot, chef de l'Inspection fédérale des travaux publics. Ce haut fonctionnaire avait pour mission de débattre avec le gouvernement de Bâle-Ville les conditions financières de la grande œuvre projetée. Il en est revenu avec les indications suivantes :

Étant donnée la cherté croissante des matériaux et de la main-d'œuvre, l'installation du port proprement dit coûtera environ 4 millions. Quant à la voie de raccordement entre le port et la gare des marchandises des C. F. F., à Saint-Jean, voie consistant surtout en un grand pont jeté sur le Rhin, cette seconde partie de l'entreprise est dévisée à 4,700,000 fr.

Talant sur ces chiffres, la commission propose de fixer la subvention maximale de la Confédération pour le port à 2,250,000 francs. Pour la voie de raccordement, qui se construira plus tard, la Confédération et les C. F. F. assument les deux tiers de la dépense, soit au maximum 3,150,000 francs.

Total de la subvention fédérale : 5,400,000 fr. Un beau chiffre en vérité. Mais, comme il s'agit d'une entreprise intéressante la Suisse entière, d'une œuvre capitale qui doit assurer pour l'avenir notre indépendance économique, personne n'a hésité à donner à Bâle-Ville cette preuve de solidarité confédérale.

Si jamais ces constructions navales devaient être rachetées par la Confédération, celle-ci aurait le droit de déduire sa subvention de la somme due à Bâle-Ville pour l'expropriation du port. Si, par contre, l'entreprise devait périr et tomber en liquidation, la Confédération encaisserait le produit de la liquidation jusqu'à concurrence du montant de sa subvention.

Cette nouvelle teneur de l'art. 10 de l'arrêté a été concertée avec le gouvernement bâlois. M. Paul Scherrer, député de Bâle-Ville, a renoncé dès lors à sa proposition.

Ainsi, comme l'a dit M. Usteri, on a fini par aboutir à bon port. L'affaire va maintenant au Conseil national, qui doit s'en occuper encore au cours de cette session, car les Bâlois ne veulent pas tarder à se mettre à l'œuvre.

L'autre objet liquidé dans la séance de ce soir n'a pris que quelques minutes. Il s'agissait d'octroyer la garantie fédérale à une toute petite révision de la constitution de Schwyz. Comme l'a expliqué M. Huber, député conservateur d'Uri, le Constituant schwyzois de 1917 a simplement réparé une méprise du Constituant de 1898, qui, en énumérant les communes de l'un des six districts du canton de Schwyz, avait omis la paroisse et commune scolaire autonome de Nuolen. La garantie fédérale n'a pas fait un pli. Les Schwyzois sont hors d'inquiétude, si jamais cette affaire leur a causé du souci.

Notre approvisionnement en charbon

Le 16 mars a eu lieu à Bâle l'assemblée générale des actionnaires de la Centrale du charbon. Le président, M. le conseiller aux Etats Paul Scherrer, a présenté un rapport plein de renseignements intéressants.

Suivant M. Scherrer, l'état de notre approvisionnement en charbon et les prévisions relatives à l'importation future doivent être considérés comme défavorables ou même mauvais. Nous n'avons jamais reçu complètement les quantités prévues et les quantités de charbon livrées ne suffisent pas, et de beaucoup, à couvrir nos besoins. Les mesures prises pour économiser le charbon n'ont pas réussi à combler la lacune. Avant la guerre, il nous fallait mensuellement une moyenne de 280,000 tonnes. Pendant la guerre, cette moyenne n'a pas diminué, au contraire; si l'on considère que la qualité du charbon a sensiblement diminué, on peut dire que c'est aujourd'hui au moins 300 mille tonnes par mois qu'il nous faudrait. Or, l'importation moyenne depuis août 1917 est d'environ 170,000 tonnes, donc un peu plus de la moitié de nos besoins effectifs. En février 1918, l'importation est même descendue à 165,000 tonnes, et les prévisions sont encore moins favorables pour le mois de mars.

Du fait des importations insuffisantes depuis août 1917, nous avons consommé une partie très appréciable de nos réserves. La diminution de ces réserves se monte au moins à 900,000 tonnes. Il est à prévoir qu'elles seront sous peu complètement épuisées, et que le moment viendra où nous ne pourrions plus vivre qu'au jour le jour.

Quoique les C. F. F. en soient à leur quatrième horaire de guerre et qu'ils n'emploient plus actuellement que 30,000 tonnes par mois, leurs réserves se rapprochent du stock minimum qui ne peut être attaqué qu'en temps de guerre.

Pourtout nos approvisionnements sont en hausse; ceux des usines à gaz seront complètement épuisés vers l'automne, pour autant que les importations ne s'amélioreront pas.

Même si la paix devait se conclure cette année, il nous faut compter sur une certaine pénurie pour l'hiver, vu la mauvaise qualité du matériel roulant, la diminution de la production des mines, et les besoins extraordinaires qui se révéleront partout. Il est donc de première nécessité pour la Suisse d'exploiter tout ce qu'elle possède de tourbe et de lignite.

La réquisition des bateaux hollandais et la Suisse

Le *Bund* publie une longue communication, d'apparence officielle, au sujet des conséquences qu'aura pour la Suisse la réquisition des bateaux hollandais par l'Entente.

Cette mesure met en grand péril notre ravitaillement, à moins qu'on ne réussisse à conclure un accord avec les deux camps belligérants, aux fins de sauvegarder nos intérêts.

En effet, les Etats-Unis nous ont promis 240,000 tonnes de blé, livrables en dix mois. Vu l'impossibilité de trouver les moyens de transport nécessaires auprès des Etats de l'Entente, la Suisse ne pouvait compter sur des bateaux neutres pour lui amener le blé attendu, et les bateaux hollandais étaient la principale, sinon l'unique ressource qui s'offrait.

Mais, du jour où l'Entente aura pris pos-

session de la flotte marchande hollandaise, elle cessera de naviger sous pavillon neutre et les sous-marins allemands n'auront plus à faire la distinction dont nous avons bénéficié jusqu'ici. Nos cargaisons de blé seront donc exposées à être régulièrement coulées.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Communiqué français du 19 mars, à 3 h. de l'après-midi : Dans la région de Reims, en fin de journée, un de nos détachements a pénétré dans les lignes ennemies sur une profondeur d'un kilomètre, a détruit de nombreux abris et ramené 9 prisonniers.

Sur la rive droite de la Meuse, violente lutte d'artillerie, en particulier dans la région de la cote 344. Pas d'action d'infanterie.

Communiqué allemand du 19 mars : Groupe d'armées du prince Rupprecht : Des troupes d'assaut de divisions bavaroises, prussiennes et saxonnes ont effectué des reconnaissances couronnées de succès dans les Flandres et en ont ramené plus de 300 prisonniers belges.

De la côte au canal de La Bassée, l'activité de feu a augmenté vers le soir. Sur le reste de ce front, elle est restée modérée.

Groupe d'armées du prince héritier allemand et du général Gallwitz : De près de Juvincourt, des détachements d'assaut brandebourgeois ont ramené, après un violent combat, vingt prisonniers des tranchées ennemies.

Feu d'artillerie intermittent des deux côtés de Reims et en Champagne. Sur le front nord de Verdun, il a augmenté de violence. Nous continuons nos reconnaissances.

Groupe d'armées du duc Albrecht : Sur de nombreux points du front de Lorraine, dans les Vosges et dans le Sundgau, vive activité de la part des Français.

Journée du 19 mars

Communiqué français du 19 mars, à 11 h. du soir :

Actions d'artillerie assez vives sur la rive droite de la Meuse, en Lorraine, entre Bures et Badonvillers et sur quelques points en Haute-Alsace.

Contre les attaques aériennes

Rome, 19 mars. (P. T. S.) — L'administration du Vatican a pris des mesures pour protéger, dans les jardins et les bâtiments de la résidence papale, les œuvres d'art qui y sont exposées. Partout les lampes ont été teintes en bleu foncé, et une garde de nuit a été instituée. Les fenêtres des appartements particuliers du Souverain Pontife restent fermées toute la nuit.

D'autre part, on annonce que, à Naples, les théâtres ont cessé de donner des représentations le soir.

IL Y A UN AN

20 mars 1917

Nouveau cabinet français présidé par M. Ribot. Le mouvement de retraite allemand entre la Scarpe et l'Aisne s'arrête sur la ligne Arras-Saint-Quentin-La Fère-Saint-Gobain-Coucy-Margival. Perte du cuirassé français Danton dans la Méditerranée.

Le Général des Dominicains

témoin

du tremblement de terre à Guatemala

On sait que le Révérendissime Père Theissling, Général des Dominicains, est en tournée de missions depuis le mois d'avril de l'année passée. Traité partout avec déférence par les autorités civiles et militaires, accueilli avec joie par les missionnaires et les fidèles, il avait parcouru successivement le Japon, la Chine et les îles Philippines, pour arriver vers la fin de l'année dans l'Amérique du Nord. De là, il s'embarqua de nouveau pour diverses contrées de l'Amérique du Sud et tout d'abord pour le Guatemala. Dans les derniers temps, on n'était pas sans inquiétude sur son sort, puisque le moment de son arrivée à Guatemala devait coïncider avec le terrible tremblement de terre qui a dévasté, comme on s'en souvient, cette région.

Deux lettres du Révérendissime Père datées, l'une de Guatemala au 2 janvier, l'autre de San Salvador au 10 janvier, nous apprennent qu'il a été le témoin de cette épouvantable catastrophe, à laquelle il n'a échappé que par une protection providentielle, presque miraculeuse de Dieu. Ces deux lettres en donnent en même temps quelques détails brefs, mais éloquentes.

Sa visite aux Philippines terminée, le Père Général débarqua, après un voyage de six semaines, le 21 décembre à Guatemala, ville de 120.000 habitants. Quelques jours après son arrivée, la veille de Noël, on ressentit quelques légères secousses sismiques; mais la population, habituée à ces phénomènes assez fréquents dans cette région volcanique, n'y prêta pas trop d'attention. Aussi, les solennités de Noël se célébrèrent comme d'habitude et tout resta tranquille jusqu'au soir du second jour de Noël. La communauté du couvent qui logeait le Révérendissime Père était déjà couchée, lorsque subitement retentit un coup assourdissant, d'une violence inouïe, comme si toute la ville sautait. Le sol ondulait comme une mer. Fous de terreur, tous les habitants s'enfuirent de leurs maisons dans la rue. Les secousses se succédaient rapidement avec une intensité telle que les personnes devaient se soutenir et s'accrocher l'une à l'autre pour ne pas être renversés sur le sol qui, à certains moments, semblait sur le point de s'entr'ouvrir. Au bruit de tonnerre des églises et des maisons qui craquaient et s'effondraient se mêlaient les cris déchirants des victimes et les lamentations de toute la population affolée. Ce vacarme infernal dura jusqu'à dix heures et demie du lendemain matin. Alors un spectacle effrayant s'offrit à la vue : toute la ville en décombres; 24 églises en ruines. Seule, l'église des Dominicains qui avait abrité le Révérendissime Père Général restait debout, comme par miracle. La ville entière s'était vidée; toute la population, s'attendant à ce que la ville fût engloutie par un volcan, s'était abritée dans la campagne.

Du 26 décembre jusqu'au 4 janvier, jour fixé d'avance par le Père Général pour son départ, il a dû loger avec ses compagnons de voyage en plein air, le gouvernement ne permettant plus, à cause du danger continu, de chercher un abri.

Le cataclysme n'avait pas touché à sa fin. La seconde lettre écrite de San Salvador, en date du 10 janvier, raconte que, à la veille du départ, le 3 janvier, un second tremblement de terre plus violent encore que le premier acheva le sort de la malheureuse ville; ce qui en restait s'effrita jusqu'au dernier mur.

Le lendemain, le Révérendissime Père réussit à se frayer un chemin à travers les décombres et à atteindre la gare, où, par bonheur, un train était prêt pour partir. Mais, après un trajet lent et pénible d'une heure, le machiniste n'eut plus le courage de continuer et fit machine en arrière jusqu'à Guatemala. Le R. Père Theissling passa la nuit dans un fourgon de marchandises afin de ne pas manquer le lendemain l'occasion de partir.

Après un voyage long et pénible, le Père Général, d'après sa seconde lettre, se trouva sain et sauf le 10 janvier à San Salvador, capitale de la république du même nom; il comptait pouvoir partir de là pour Costa-Rica et la Colombie.

Arrestations aux Etats-Unis

New-York, 19 mars.

(Havas.) — Les agents américains fédéraux ont arrêté le 18 mars deux hommes et deux femmes accusés d'avoir entretenu une correspondance chiffrée avec Bernstorff et d'autres diplomates. Les inculpés prétendent se nommer Henri de Bavière, comte Robert de Clermont, M^{me} Despina Daddovich Storch et M^{me} Nix. Cette dernière aurait avoir reçu 3900 dollars de Bernstorff seulement à titre de prêt. Les inculpés prétendent être citoyens français. Les agents du service secret déclarent connaître M^{me} Storch depuis 1912 sous les noms de M^{me} la baronne de Bavière et M^{me} Heskets. Elle réside aux Etats-Unis depuis 1916; elle était toujours munie abondamment d'argent. M^{me} Storch, qui dit être née à Constantinople, prétend connaître des personnages haut placés au ministère des affaires étrangères. Les autorités fédérales déclarent que les inculpés semblent faire partie d'une bande travaillant pour le compte de l'ennemi.

M^{me} Storch a été vue fréquemment à l'hôtel Savoy à Londres, en compagnie d'un haut fonctionnaire anglais. Elle était alors connue sous le nom de M^{me} Heskets. C'est alors que les autorités commencèrent à s'intéresser à ses faits et gestes. Bien que les dépenses mensuelles de M^{me} Storch fussent approximativement de mille dollars, depuis son arrivée à New-York en avril 1916, les explications qu'elle donna sur la source de ses revenus ne furent pas jugées satisfaisantes.

Le comte de Clermont a déclaré être né à Sumatra. Il se rendit en 1912 en Europe, où il resta pendant quelque temps. Il se rendit en 1913 en Allemagne, puis, accompagné de M^{me} Nix, il voyagea en France, gagna Gènes. Ils arrivèrent aux Etats-Unis sous le nom de M. et M^{me} Roberts en décembre 1913. Ils voyagèrent beaucoup depuis lors.

Le comte de Clermont déclare que M^{me} Nix est sa pousine. Les explications fournies par cette dernière au sujet de la source de ses revenus n'ont pas paru plus satisfaisantes que celles données par M^{me} Storch.

M^{me} Nix reconnut que von Bernstorff lui remit 3000 dollars peu avant son départ pour l'Allemagne.

Le comte de Bavière et M^{me} Storch se trouvaient ensemble à Madrid en 1915. Es y furent arrêtés pour espionnage, puis relâchés. A la fin du mois de février dernier, ils prétendirent partir pour Cuba, mais se rendirent à Washington, où ils entrèrent en relation avec de hauts personnages. Ils revinrent à New-York, repartirent de nouveau à destination de Cuba, mais se rendirent à Keywest, d'où ils furent alors ramenés à New-York sur l'ordre du gouvernement, pendant l'enquête dont ils étaient l'objet.

Ministre suédois révoqué

Londres, 17 mars.

On annonce officiellement de Stockholm que le ministre de Suède à Buenos-Aires, qui avait été gravement compromis dans les incidents de septembre dernier pour l'aide qu'il avait prêtée au comte Loubourg en lui facilitant l'envoi de télégrammes à Berlin, a été révoqué.

Nécrologie

Le poète Nau

Dans le petit village breton de Tréboul vient de mourir John-Anoine Nau, romancier et poète, qui, sur un de ses derniers livres, avait inscrit ce titre nostalgique : *En suivant les goélands...* Il s'appelaient de son nom de famille André Touquet.

Il était né en 1873; il débuta en 1897, chez Vanier, par un recueil de vers : *Au seuil de l'espoir*. Signalé au public lettré par l'attribution du prix décerné pour la première fois par l'Académie Goncourt, l'auteur de *La Force ennemie* et de *Cristobal le poète* n'aura pas goûté ensuite tous les succès auxquels pouvait prétendre son talent fait de rêve et de mélancolie. Il a toujours souffert, et il est mort prématurément.

Nouvelles diverses

M. Marghiloman, germanophile, a accepté de former le cabinet roumain, dans lequel n'entrèrent que des hommes politiques de cette même tendance.

M. Joffe, ancien président de la délégation de paix russe à Brest-Litovsk, a été nommé ambassadeur à Berlin.

Interpellé à la Chambre, M. Loucheur, ministre des munitions en France, a répondu que l'enquête sur la catastrophe de la Courneuve se poursuivait et que des sanctions seraient prises.

Confédération

Banque nationale suisse

Le Conseil fédéral a approuvé le rapport de la Banque nationale pour 1917. Le bénéfice net de la Banque a été de 7,958,137 francs, dont 500,000 fr. sont versés au fonds de réserve, 1 million consacré au paiement du dividende de 4 % aux actionnaires et 6,458,137 fr. versés à la caisse fédérale pour être répartis aux cantons.

Le fonds de réserve s'élève à 3,440,858 fr., y compris le versement de l'année dernière.

La route du Simplon

Après une dizaine de jours de travail intense, la route du Simplon a pu être ouverte de nouveau à la circulation, jusqu'au village de Gondo. Après avoir été isolés du reste du monde pendant quelques jours, les villages de Simplon et de Gondo sont de nouveau reliés à la mère-patrie. Ajoutons que depuis un certain temps déjà la poste du Simplon ne va plus jusqu'à Iselle. Elle s'arrête à Gondo.

Les bureaux fédéraux

(P. T. S.) — Le Conseil fédéral demande aux Chambres un crédit de 767,000 fr. pour l'achat, à la rue fédérale, à Berne, de deux grands immeubles où devront être installés 76 nouveaux bureaux.

Nouvelles pièces de monnaie

On prépare, à Berne, la frappe de pièces de 1 et 2 francs, avec un dessin nouveau.

Les scènes de Bellinzone

Les dévastations commises dans la Laiterie centrale de Bellinzone par une bande d'énergumènes et de mégères s'élèvent à 40,000 francs. Les installations sont détruites. Conséquence : la population est sans lait.

LES GRÈVES

D'après la *National Zeitung*, de Bâle, les unions ouvrières suisses sont en train de voter pour savoir si la grève générale doit être proclamée dans le cas où le Conseil fédéral n'accepterait pas les exigences du comité socialiste d'Olten.

Les employés de tramways de Zurich ont voté pour la grève éventuelle. On attend encore la décision des cheminots.

Les mécaniciens et les employés des trains, mécontents des nouvelles heures de service, discuteront la question ces deux dimanches prochains.

L'organisation centrale des grubiéens lance une proclamation à ses partisans pour les motiver en garde contre les dangers d'une grève générale, telle que la prônent les socialistes.

Les ouvriers qui sont employés à la construction du pont Butin, à Genève, ont brusquement quitté le travail avant-hier. S'ils gendarmes ont été envoyés dans la soirée pour garder le chantier.

La Suisse et la guerre

Les échanges italo-suisse

Le *Popolo d'Italia*, qui n'en est pas à sa première méchanceté à l'égard de la Suisse, se plaint de l'énorme quantité d'œufs qui, d'Italie, sont exportés en Suisse. Cette question a été traitée aussi au conseil communal de Rome, où un conseiller a dit que trois millions d'œufs sont exportés chaque mois en Suisse, d'où probablement ils passent en Allemagne.

L'officière *Tribuna*, de Rome, se charge de répondre à ces allégations. Elle fait ressortir qu'il existe un accord avec la Suisse pour l'échange de quelques marchandises indispensables pour l'Italie : bois, cellulose, couleurs d'aniline, etc. L'Italie ne laisse exporter en Suisse que la quantité de sa production, savoir, elle se prive d'un œuf sur cinquante pour avoir du bois et de la cellulose. Cette exportation italienne permet à chaque habitant de la Suisse de luxe d'un œuf par mois.

La *Tribuna* conclut en dénonçant la besogne méfiste et antipatriotique de ceux qui démolissent les accords de leur pays.

Courrier en retard

L'ouverture de la frontière française, après quinze jours de clôture, a fait arriver à Neuchâtel, de Pontarlier, pas moins de onze fourgons de courrier postal.

Nos compatriotes en Italie

C'est aujourd'hui que commencent les débats du procès intenté par la justice italienne à nos compatriotes de Gènes, MM. Locher et consorts.

Des Suisses arrêtés à Luino

(P. T. S.) — La police italienne a procédé à de nombreuses arrestations parmi les personnes suisses de la gare internationale de Luino. Ces fonctionnaires seraient inculpés d'avoir fait la contrebande d'or et de platine.

Rapatriement de Russes

Le gouvernement autrichien a consenti au rapatriement des Russes internés en Suisse et s'est engagé à les transporter à travers l'Autriche. Il s'agit tout d'abord de 500 soldats russes qui ont déserté leurs régiments en France.

ARMÉE SUISSE

Corps d'officiers valaisans

Le capitaine Alphonse Lonfat, de Finhaut, a été promu au grade de major commandant du bataillon de Landwehr 168.

L'ordinaire de la troupe

Divers projets sont à l'étude pour améliorer l'ordinaire de nos soldats. Relevons en particulier l'organisation de cours spéciaux, destinés à former des cuisiniers militaires capables de transformer en mets appétissants les denrées fournies par l'administration. Il est également question de renvoyer après l'appel principal le repas du soir, de manière à permettre aux troupes de savourer leur soupe tout à loisir. Le médecin de l'armée est décidé à porter toute son attention à l'alimentation des soldats.

La vie économique

Les spéculateurs

Des spéculateurs achètent depuis longtemps du savon à 190 fr. les 100 kilos à Lugano et le revendissent 492 fr. en Argovie. Dès octobre 1917 jusqu'à fin 1917, plus de 100,000 caisses de savon auraient ainsi passé le Gothard, et les Tinois n'ont pas de savon ! Les tribunaux s'occupent de cette affaire.

Pas de pain frais

Comme on semble croire, dans quelques lieux, que le rationnement du pain a entraîné la suppression de l'interdiction du pain frais, le Département militaire fédéral invite les gouvernements cantonaux à rendre la population attentive au fait que l'interdiction du pain frais est intégralement maintenue.

Le Département insiste sur le fait que le pain rassis est plus profitable et plus digestible que le pain frais. La ration actuelle ne suffirait pas si le pain, du lieu d'être rassis, était frais.

L'essor des colombes

par MATHILDE ALANIG

Gabriel, que ses visiteuses avaient trouvé en patiale faction devant l'église, les guida par le dédale des ruelles jusqu'à une porte verrouillée, percée dans un mur lépreux.

— C'est là, fit-il en poussant l'huis aux ais bisjoints. Et il se bouffit d'un risible orgueil, à cause du grélo maçonnerie formant parasol à l'entrée de sa boutique, et du revêtement de terre des murailles, et du rosier aménagé, qui hissait de folles branches ambicieuses vers la verrière de l'atelier.

Un coq, derrière la palissade du jardin voisin, lança un cocorico enroulé. Les yeux de Geo reflétaient un étonnement amusé dont Gabriel remarqua le pétilement joyeux.

— Hein ! petite amie ! vous ne supposez guère (car il entreprenait de la taire et le vous en s'adressant à sa camarade) vous ne supposez guère que le vieux cynique de Turq choisirait une retraite aussi champêtre ! C'est bien là une anti-thèse frappante, symbolisant mon genre de vie ! Avant d'arriver à ce refuge de rêve et de travail, traverser les zones infernales de Paris, où je glane en passant mon butin, coudoyer trente-six péchés capitaux, dont je griffonne les grimaces ! Mais, en haut, m'attendent des fleurs, le clairon de Chanteclerc, une étendue de ciel ! Et

d'y penser me donne du jarrret et du norf pour l'ascension !... Entrez dans le repaire ! La thière vous attend !

Dès le seuil, les deux dames l'aperçurent, en effet, cette thière hospitalière, étalant sa rotundité à fleurs bleues entre une coupe de fraises et une assiette de gâteaux ! Mais leurs yeux curieux couraient vite autour de la grande pièce, éclairée d'un vaste châssis, et ingénieusement divisée par des tentures et des paravents.

— Kitchen ! Bed-room ! Studio ! énumérait Gabriel, désignant les diverses parties de son installation, dont un vieux divan, quelques escabeaux et des chevâlets composaient le mobilier sommaire.

Un château branlant, cette baraque de plâtre, vouée à la pioche du démolisseur ! Néanmoins il flottait dans l'air un élément excitant et gai — peut-être les relents des espérances, des enthousiasmes, des songes bleus de plusieurs générations d'artistes qui s'étaient succédés là, aux débuts besogneux de la carrière.

Et cette atmosphère un peu parfumée de tabac, Geo s'y acclimata instantanément, et elle la respira avec délices, et elle s'y sentit le cœur merveilleusement léger et l'esprit à l'aise.

Le long des murs s'élevait, en une frêle fantaisie, une collection d'études qui avaient servi pour les illustrations du *Scapin*. Et Gabriel racontait comment, après avoir rencontré Agrippinelle au Casino de Luchon, il était venu relancer le journaliste en une heure propice. Justement, le vieux critique préparait une série d'articles pamphlétaires, dans le genre du célèbre *Livre des Snobs*, de Thackeray. Il trouva excellent, pour traduire son texte, de s'assurer un dessinateur dont la main docile suivait ses indications. Ainsi

avait-il promené son pupille à travers les milieux parisiens les plus différents, du foyer de l'Opéra à la Bourse, du parlement aux music-halls, en lui insufflant son expérience et son esprit caustique. Et exercé par ce vieux routier, le novice acquiesçait bientôt une sûreté d'attaque, une vigueur de touche qui attirerait l'attention publique.

— Il fallait vaincre ou mourir ! Je me suis lancé en avant au pas de charge ! A présent, ma trouée est faite ! Mon nom se propage. Les éditeurs me font des avances. Je vais me permettre d'être moi-même.

Alors il ouvrit quelques cartons, et montra à ses amis de charmants croquis, d'enfants, des caricatures d'animaux, drôles et vrais en leurs gestes humains.

— Ah ! là, on le reconnaît, fit Geo, conquis. Suis cette veine, Gabriel !

— On la suivra ! déclara-t-il gravement. Mais Eva, curieuse, se saisissant d'une pochade en grisaille, représentant le rivage de la mer, des arbres dénudés, et, sur un banc, deux ombres fatigées, penchées l'une vers l'autre.

— Qu'est-ce que c'est, ce tableau ? On dirait Roméo et Juliette, dans un coin du parc d'Origny !

— Une impression ! une ébauche ! fit vivement Gabriel, replongeant dans le carton le petit dessin que Geo, très rouge, ne demandait pas à voir de plus près.

Une lettre, datée de Berlin, coupa court à ces pèlerinages d'art passionnants. « Ma chère amie, écrivait l'industriel à sa femme, je rentre démolé de ma tournée. Avant la fin de la semaine, rejoignez-moi à Vittel où je vais m'arrêter pour me soigner. Amenez seule-

ment Mlle Gramme. Nous descendrons à l'hôtel. Apportez des toilettes. Renvoyez votre petite sœur dans ses foyers sous la conduite de la cuisinière qui va prendre son congé annuel, comme de coutume, je pense, à Saintes, son pays. Vous invitez votre mère à Gandes, cet automne, aux vendanges. Affrètez Lamiart va vous envoyer l'argent nécessaire pour solder ces frais de déplacement. Ma mère compte prendre possession de l'appartement de Paris aussitôt votre départ. Ainsi ne vous attendez pas... Je vous attendrai, d'ailleurs, avec la plus tendre impatience... »

Eva relut tout haut cet ultimatum formel et, les bras tombants, regarda sa sœur avec un morne désespoir.

— Maman ! Quand ce n'était plus qu'une question d'heures pour la voir !... Ah ! je ne puis y renoncer !... C'est trop poignant. Je vais lui téléphoner qu'elle arrive vite ici pour t'emmener elle-même. Crois-tu cela praticable ?

— Ce sera bien de la fatigue, en peu de temps ! objecta la jeune fille. Elle n'est pas très solide, la chère maman, tu sais !

— Elle n'osa ajouter que, depuis quelques mois, Mme Servain s'allonguait, changeait visiblement... La pauvre Eva était assez accablée sans lui enfoncer encore cette épave au cœur.

Cependant, Mme Maillefeu tressaillit au coup de tonner d'une idée.

— Mais moi ? Moi, je puis supporter cette fatigue, aller te reconduire et revenir, ici en temps voulu... Et je verrais la pauvre mère ! C'est décidé ! j'irai !

Au fond des tendres yeux s'allumaient les flammes rouges de la révolte. Geo, si prompt elle-même aux indignations généreuses, se replia, comme effrayé par la véhémence de sa sœur.

Publications nouvelles

La *Patrie suisse* a paru dernièrement sous une nouvelle forme, imprimée suivant le nouveau procédé de l'héliogravure, par la Société anonyme de rotogravure, à Genève.

Le numéro débute par un fort beau portrait inédit de M. G. Wagnière, notre nouveau ministre à Rome, et contient toute une série de clichés intéressants : M. William Favre, le donateur de « La Grange », les portraits de l'ancien et du nouveau rédacteur en chef de la *Tribune de Genève*, le nouveau procureur général de Neuchâtel, Le reine de Grèce au Dolder, de superbes clichés d'hiver, etc., etc.

A propos de M. Wagnière, la rédaction de la *Patrie suisse* recueille un détail de l'article qu'elle lui avait consacré. M. Wagnière a revendiqué le droit que la loi genevoise confère aux citoyens suisses résidant dans le canton depuis plus de cinq ans. Mais il n'entend nullement pour cela renoncer à sa qualité de Vaudois et conserve tous ses liens avec son canton d'origine, auquel il reste fidèlement attaché.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Abonnements de chemin de fer
Le Conseil fédéral a autorisé les C. F. F. et autres entreprises de transport à percevoir, à partir du 1^{er} avril, sur les abonnements régionaux, une taxe de 100 %.

Echos de partout

LES PYJAMAS DE MAURICE ROSTAND

Du Cri de Paris :
— Monsieur lit des vers...
— Monsieur est dans son lit...
— Monsieur prend son bain.
C'est par l'une de ces phrases, suivie d'un "Monsieur ne peut vous recevoir", que le représentant de la maison F... avenue de l'Opéra à Paris, était accueilli toutes les fois qu'il se présentait au domicile de M. Maurice Rostand, avenue de La Bourdonnais, pour réclamer le paiement de cinq pyjamas.
On jugera si la simple énumération de ces pyjamas ne vaut pas un sonnet de M. Maurice Rostand.

Un pyjama bleu, très pâle 80 fr.
Un pyjama rose, très pâle, avec le col et la ceinture noirs 80 fr.
Un pyjama jaune, très pâle 80 fr.
Un pyjama mauve, très pâle 80 fr.
Un pyjama vert, très pâle 80 fr.
Avec, sur la poche de chaque pyjama une broderie des lettres M. R., entrelacée dans un losange.

VOI DE LA FIN

On a entendu ces jours-ci au téléphone de la Chambre française, dont un téléphoniste était aux prises avec une abonnée qui, évidemment, se trompait de numéro. Il finit par déclarer :
— Mais non, Madame, ce n'est pas ici la Maison Poëin ; ici, on en fait quelquefois, mais on ne vend pas à manger !

FRIBOURG

Office pour défunts

Les membres du Cercle catholique sont priés d'assister à l'Office de Requiem qui sera célébré jeudi, 21 mars, à 8 h., à l'église des RR. PP. Cordeliers, pour le repos de l'âme des membres décédés depuis l'Assemblée générale de mars 1917, soit :

MM. Rodolphe Brémont, professeur ; Bernard Comte, négociant ; Emile Fontaine, professeur ; Pierre Michaud, notaire ; Joseph Philippa, contrôleur à la Banque de l'Etat ; Charles Wülleret, préfet, conseiller national ; Paul Barras, inspecteur en chef des forêts.

Au « Gesellenverein »

Le Gesellenverein organisé pour ce soir, mercredi, à 8 h. 1/2, à son local, hôtel des Marchaux, une réunion en l'honneur de la Saint-Joseph à laquelle tous les membres sont cordialement invités. M. l'abbé Ems, vicaire général, y prendra la parole...

Générosité

La Concordia et la Mutuelle ont remis à l'œuvre des colonies de vacances la belle somme de 318 fr. 50, produit net du concert de février. Le caissier de l'œuvre remercie ces deux vaillantes sociétés ainsi que les élèves de l'Orphelinat bourgeois, qui n'ont pas peu contribué à la réussite de ce concert de bienfaisance.

Au Technicum

Ce soir, mercredi, à 5 heures, commenceront les exercices de la retraite pascalle pour les étudiants du Technicum. Ils se termineront, dimanche matin, par la communion générale. Les sermons auront lieu trois fois par jour, à 9 h. du matin, à 11 h. et à 5 heures.

Le R. P. Mandonnet a bien voulu accepter la tâche de prédicateur. C'est une nouvelle marque d'attachement qu'il témoigne, après tant d'autres, à notre jeunesse studieuse, à l'éducation de laquelle il s'est dépensé depuis trente ans.

Le R. P. Mandonnet prêchera cette retraite à l'église des Dames Ursulines. Elle sera fréquentée avec beaucoup d'attention par nos jeunes techniciens, qui en retireront, nous en sommes persuadés, d'excellents fruits.

Institut des Hautes Etudes

Jeudi, 21 mars, à 4 h. 1/2, conférence du R. P. Montagne : L'école d'Alexandrie. Le néoplatonisme.
A 5 h. 1/2, conférence du R. P. Allou : Ce que le Nouveau Testament est pour nous.

Société cantonale des tireurs fribourgeois

Un souffle de pur patriotisme s'est associé, dimanche dernier, aux tièdes effluves d'un gai soleil de printemps, pour réchauffer les délégués des sociétés de tir du canton qui tenaient, à Guin, ce jour-là, leur assemblée générale annuelle.

Cette assemblée a eu un succès inespéré, succès dû à la belle participation des délégués, puisqu'ils furent au nombre de 102 — un record dans les annales de l'association —, succès dû aussi à la cordiale réception organisée par les autorités et les sociétés de Guin.

Le Conseil communal sous la généreuse inspiration de M. le député Zurkinden, les Sociétés de tir et de chant sous l'habile direction du capitaine Fasel et de M. Louis Brügger, rivalisèrent pour préparer aux tireurs de tout le canton une journée de paix et de patriotisme.

Aussi quand, au milieu de la matinée, les représentants des sept districts, arrivés soit par les rares trains du dimanche matin, soit à l'aide de véhicules divers, soit encore à pied, par les routes de Laupen, de Tavé, de Bonn et de Grandfey, pénétrèrent dans le grand village de Guin, ils ressentirent une vive émotion à la vue du grand drapeau fédéral flottant sur l'hôtel de la gare et des canons braqués des deux côtés de la porte d'entrée du bâtiment.

Parmi les hôtes des tireurs se trouvaient le président même du Grand Conseil, M. Kälin, qui représente la Broye au sein du comité cantonal, M. le conseiller d'Etat Musy et plusieurs députés.

La séance administrative fut marquée par un excellent esprit de discipline en même temps que de bonne camaraderie. Le rapport de gestion, approuvé à l'unanimité, offrit aux délégués un résumé des grands progrès réalisés par l'association cantonale depuis six ans. Celle-ci compte un total de 84 sections avec plus de 3000 tireurs. Elle organise chaque année un concours cantonal de sections, des cours de jeunes tireurs et touche depuis trois ans un subsidé annuel de l'Etat de Fribourg. Après l'approbation des comptes avec remerciements au caissier cantonal, le major Crotti, l'assemblée décida de mettre à l'étude la révision des statuts cantonaux. Le morceau de résistance de la partie administrative, celui qui avait attiré beaucoup de délégués, fut la nomination, pour une nouvelle période de trois ans, du comité cantonal. Malgré quelques compétitions locales et grâce à l'esprit de véritable amitié qui ne cessa de régner parmi les participants, un seul tour de scrutin suffit pour la désignation des neuf membres du comité. On y trouve deux nouveaux noms, celui de M. Walter Widmer, de Fribourg, et celui de M. Perroud, de Châtel-Saint-Denis, qui remplacent M. Emile Schenker, de Fribourg, et M. Rieder, directeur à Broc, tous deux démissionnaires et auxquels l'assemblée adressa, avec tous ses regrets, ses remerciements pour les nombreux services rendus.

Un repas en commun suivit la réunion administrative. Servi avec un goût exquis, dans une salle enguirlandée, par M. Fasel, un excellent tireur lui aussi, ce dîner fut pour les délégués et les invités officiels une suite d'agréables surprises.

Le capitaine Fasel, faisant fonction de major de table, souhaita la bienvenue à tous les participants, puis les sociétés locales se succédèrent sur la belle scène du théâtre de Guin, pour y exécuter des chants patriotiques. Un orchestre nombreux et portant l'ancien costume du pays joua également fort bien et beaucoup.

La partie oratoire ne fut pas moins copieuse. Les principaux orateurs furent M. Aebly, professeur à Hauterive, l'écrivain singinois si goûté, qui s'était chargé du toast à la patrie. Il s'acquitta de ce mandat en poète savoureux et en patriote. M. le conseiller d'Etat Musy traita ensuite avec brio et compétence des grandes questions qui agitent, à l'heure actuelle, toutes les sphères du pays. Parlant des divers dangers qui menacent notre pays, l'orateur insista sur le danger intérieur et attira l'attention de ses auditeurs sur l'importance du programme des carabiniers suisses et sur la nécessité de leur participation à la lutte pour opposer une digue aux théories dangereuses qui menacent de gangrener notre jeunesse.

Le conseil communal de Guin ouvrit largement aussi ses caves. Des remerciements chaleureux lui furent adressés par le capitaine Rupprecht, au nom du comité cantonal.

Les difficultés des voyages amenèrent trop tôt l'heure du retour. Du moins tous les délégués rentrèrent-ils chez eux, bien décidés, après tout ce qu'ils avaient vu et entendu, à travailler toujours davantage pour le bien de la patrie.

Le Télé-Blitz

Les abonnés au téléphone de la ville de Fribourg qui n'ont pas encore retiré leur Télé-Blitz, à la Librairie catholique, sont priés de le retirer au plus tôt.

Tracteurs mécaniques

Cet après-midi, mercredi, auront lieu, sur le domaine de la Poya, des essais de travaux à l'aide des nouveaux chariots-tracteurs mécaniques.

Sur le front occidental

Commentaire Havas

Paris, 20 mars.
(Havas) — Les opérations gardent, sur notre front, le même caractère. Il n'y a encore à signaler qu'un coup de main assez important exécuté par les troupes françaises, dans la région de Reims, où nos détachements ont pénétré dans les tranchées allemandes, sur un kilomètre de profondeur, ont détruit les organisations défensives, tué les occupants et ramené les rares survivants.

D'autres raids ont été réussis, sur le front britannique, notamment par les Portugais. Au contraire, toutes les tentatives entreprises ont échoué.

L'artillerie demeure active sur la rive droite de la Meuse et dans le secteur d'Ypres. Les bombardements se poursuivent avec vigueur, à l'arrière des lignes ennemies.

Les Anglais ont lancé hier encore plus de 3000 kilos d'explosifs sur différents objectifs, notamment sur deux aérodromes qui servent de point de départ aux avions de bombardement allemands.

D'autre part, les aviateurs de bombardement anglais continuent leurs brillantes performances à l'intérieur de l'Allemagne. Ils ont bombardé, hier, de nouveaux objectifs militaires et l'importante cité industrielle de Mannheim, dont plusieurs usines ont été sérieusement endommagées.

Bulletin anglais

Londres, 20 mars.
Communiqué britannique du 19, à 9 h. 20 du soir :

Un détachement ennemi, qui tentait ce matin d'aborder nos lignes, au nord-est d'Armentières, a été rejeté avec des pertes. L'artillerie allemande a continué à se montrer active, au sud-est de Cambrai, dans la région de Vermelles et sur un certain nombre de points, entre le canal de La Bassée et Armentières.

Bulletin allemand

Berlin, 20 mars.
Communiqué officiel du 19, au soir :

Sur le front occidental, la pluie a limité l'activité combattante. Sur le front nord de Verdun et dans la forêt de Parroy, le feu d'artillerie est demeuré vif.

Le bombardement de Mannheim

Londres, 20 mars.
(Officiel) — Le temps, encore clair dans la journée du 18, nous a permis de faire du réglage, d'effectuer plusieurs reconnaissances à longue distance et de prendre de nombreux clichés. Neuf tonnes d'explosifs ont été jetées sur des cantonnements de repos et dépôts de munitions, ainsi que sur la gare de Duisigny et deux champs d'aviation, sur l'un desquels se trouvait un grand aéroplane de bombardement.

Au cours de violents combats aériens qui ont mis aux prises d'importantes formations, 19 appareils allemands ont été abattus et 3 autres contraints d'atterrir désarmés. Douze de nos avions ne sont pas rentrés.

Nos escadrilles de bombardement ont attaqué Mannheim, sur le Rhin, et des objectifs militaires sur lesquels elles ont jeté avec d'excellents résultats, plus d'une tonne de projectiles. Huit coups au but ont été observés à la Badische Sodafabrik, d'où l'on a vu s'élever une colonne de fumée blanche et noire, d'un volume extraordinaire. Deux explosions ont été en outre aperçues aux docks et dans une autre usine. Deux formations ennemies ont attaqué nos aviateurs, qui ont contraint deux aérodromes allemands d'atterrir, désarmés, dans Mannheim et ont mis les autres en fuite. Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

Six cents bombes ont encore été jetées, au cours de la nuit, sur deux aérodromes servant aux escadrilles ennemies, sur des dépôts de munitions et cantonnements. Nous n'avons eu aucune perte.

Co qu'écrit le « Lokal Anzeiger »

Berlin, 20 mars.
Commentant la proposition du député français Ferry, au sujet de la limitation des bombardements aériens, le Lokal Anzeiger écrit :

« Les attaques aériennes contre l'Angleterre sont des mesures de guerre purement réfléchies et dirigées contre des buts militaires. Renoncer à ces attaques, ce serait donner des avantages à l'ennemi. Du reste, un arrangement n'est nullement nécessaire. Les Français et les Anglais n'ont qu'à cesser de bombarder les villes allemandes ouvertes et Paris sera épargné à l'avenir. »

Sur le front austro-italien

Milan, 20 mars.
Le correspondant du Secolo auprès du quartier général écrit que, sur le front italien, se trouve une armée austro-allemande de près de 60 divisions. La longueur totale des différents secteurs ne dépasse pas 300 kilomètres.

La Hollande et les Alliés

Londres, 20 mars.

Le gouvernement n'a encore reçu aucune réponse du gouvernement hollandais à la note des Alliés de la semaine dernière, relative au tonnage hollandais. La nouvelle que le gouvernement hollandais s'est déclaré d'accord avec les Alliés, sur les termes proposés, n'est pas confirmée. En conséquence, il a été notifié à nouveau à La Haye que, sauf une acceptation non équivoque de la note, les Alliés procéderont immédiatement à la réquisition des navires. Une acceptation tardive du *modus vivendi* de janvier dernier ne peut actuellement donner satisfaction, la situation ayant radicalement changé depuis lors.

La Haye, 20 mars.

(Wolff) — A la seconde Chambre, M. Loudon, ministre des affaires étrangères, a prononcé un discours au sujet de l'accord avec les Alliés, relativement à la cession du tonnage hollandais. Il a soutenu le point de vue que des intérêts de la flotte et des colonies doivent passer en premier lieu.

Si le gouvernement hollandais s'est élevé si énergiquement contre les exigences des Alliés, c'est parce que ces derniers voulaient exercer une pression qui blessait le sentiment national. D'après les communications de la presse officielle des Alliés, ces derniers semblent avoir l'intention de réquisitionner la totalité du tonnage hollandais se trouvant dans les ports étrangers, à savoir un million de tonnes environ.

Dans l'intérêt de leurs colonies, les Pays-Bas doivent sauver leur flotte de commerce. Si la réquisition est opérée par les Alliés, l'Allemagne s'opposera au départ des navires hollandais, et la navigation à destination des colonies deviendra impossible, l'Allemagne étant maîtresse de la zone laissée libre pour la navigation néerlandaise.

M. le Dr Savornin-Lohmann relève que les déclarations gouvernementales sont en contradiction avec les informations de la presse alliée. Il demande également pourquoi le gouvernement va importer 100,000 tonnes de céréales, puisque la Hollande a du pain jusqu'en juillet ou août prochain. Il demande pourquoi le gouvernement sacrifie les droits du peuple hollandais sans consulter les Etats généraux. Le peuple hollandais n'est pas encore si dégénéré qu'il préfère sacrifier son indépendance pour s'épargner des privations.

M. Patjé, de l'Union libérale, et M. Knobel, libéral modéré, protestent contre les exigences des Alliés.

Le socialiste Troelstra relève que les déclarations gouvernementales ont profondément mécontenté la population.

Les Alliés et la Suède

Londres, 20 mars.

L'agence Reuter apprend qu'on espère fermement qu'un accord général sera très prochainement conclu entre les Alliés et la Suède. Les arrangements déjà conclus assurent à la Suède des facilités pour l'obtention de 100,000 tonnes de froment, de 100,000 tonnes de maïs et de 50,000 tonnes d'avoine. Les expéditions de froment devront être effectuées au cours des mois d'avril et de mai, celles de maïs et d'avoine un peu plus tard.

On assure que les Alliés ne se borneront pas à ces livraisons et que la Suède pourra, après un certain intervalle, acheter d'autres approvisionnements de céréales. Ces arrangements entrèrent en vigueur aussitôt qu'un accord sera intervenu.

La société des nations

Londres, 20 mars.

(Reuter) — A la Chambre des lords, un membre propose d'approuver le principe de la Ligue des nations et la constitution d'un tribunal international dont les décisions recevraient des sanctions adéquates.

Un autre lord préconise l'établissement d'un contrôle parlementaire direct sur les affaires étrangères et la création, après la guerre, d'un organisme permettant l'établissement d'un concert général entre les nations.

Lord Lansdowne estime que la Ligue des nations doit comporter deux données essentielles :
1. La ligue doit être ouverte à tous et comprendre tous les pays importants ;
2. La ligue doit posséder un pouvoir exécutif suffisant pour obtenir le respect absolu de ses décisions.

Si la ligue peut, de cette manière, exercer une pression, nous pouvons dire avec confiance que, dans la supposition la plus favorable, elle peut garantir la paix dans le monde civilisé. Dans la supposition la moins favorable elle permettra d'obtenir des délais et des occasions de discussion et de conciliation. Dans beaucoup de cas, cela suffirait pour écarter efficacement les dangers de conflits.

Le prix du blé en France

Paris, 20 mars.

(Havas) — Le Temps annonce que le gouvernement a décidé de relever à 75 francs le prix du quintal de blé et à 55 francs le prix des autres céréales pour la récolte de 1918.

La situation politique en Espagne

Madrid, 20 mars.

(Havas) — Hier, mardi, plusieurs sénateurs ont prononcé des discours sur la situation et la politique du gouvernement. M. Villanueva prononcera probablement au Sénat un discours important.

L'opinion générale est que M. Garcia-Prieto réglera les grèves postales d'une façon satisfaisante. Les recrues ont prêté serment dans la caserne. La cérémonie s'est déroulée sans incident.

Madrid, 20 mars.

(Havas) — Les membres de la Junta des postes ont été arrêtés à Barcelone. La situation redevient normale au Ferrol. Quatorze femmes ont été arrêtées pour participation à des manifestations. Les postiers de Valence font la grève des bras croisés.

Explosion dans une poudrière française

Angoulême, 20 mars.

(Havas) — Dans la matinée d'hier, une presse à poudre noire de la poudrière a sauté. Il y a six tués et deux blessés grièvement.

Chambres fédérales

Berne, 20 mars.

Le Conseil national aborde le débat sur l'initiative concernant l'impôt direct. M. Gaudard (Vaud) rapporte. Il rappelle que, en Angleterre, l'impôt sur les bénéfices de guerre atteint le taux de 75 %. Il y a chez nous quelque chose à faire dans ce domaine.

Il est difficile que la Confédération touche à la source de revenus que constitue pour les cantons l'impôt direct sans atteindre ceux-ci dans leurs forces vives. M. Gaudard défend les institutions fédérales. Notre premier devoir est de fortifier ces institutions, qui font l'union en Suisse.

M. de Streng (Thurgovie) présente le rapport en allemand. La commission a décidé, par 12 voix contre 4, d'approuver le rapport du Conseil fédéral concluant au rejet de l'impôt direct.

M. Gustave Müller (Berne) rapporte au nom de la minorité de la commission. Il recommande l'acceptation de l'initiative.

Le Conseil des Etats, après rapport de M. Galuzzi, accorde la garantie fédérale à l'article révisé de la Constitution de Soleure, portant à trois le nombre des conseillers d'Etat qui peuvent faire partie de l'Assemblée fédérale.

Il aborde ensuite le projet concernant la circulation des automobiles et la navigation aérienne. La majorité de la commission propose l'entrée en matière. La minorité veut maintenir la décision première du Conseil des Etats, qui repoussa le premier projet soumis aux Chambres.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société d'histoire — Réunion, jeudi, 21 mars, à 2 heures, à l'Hôtel de la Tête-Noire, Fribourg. Communications : Un grand Fribourgeois du XVIII^e siècle : Willi Tschertmann, par M. le professeur Dr Büchi ; deux documents relatifs à Loysa Rych par le président ; autres communications éventuelles.

Chœur mixte de Saint-Pierre — Ce soir, mercredi, à 8 h. 1/2, répétition générale pour le chœur d'église.

Société des pompiers de la Neuveville — Demain jeudi, 21 mars, à 8 h. du soir, assemblée générale annuelle. Tractanda importants.

Cercle d'études de l'Union des travailleurs — Ce soir, mercredi, 20 mars, à 8 h., séance au local.

Calendrier

JEUDI 21 MARS
Saint BENOIT, abbé

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 20 mars

BAROMÈTRE

Mars. [14] [15] [16] [17] [18] [19] [20] Mars.

725,0 725,0

720,0 720,0

715,0 715,0

710,0 710,0

Moy. 705,0

700,0 700,0

695,0 695,0

690,0 690,0

THERMOMÈTRE

Mars. [14] [15] [16] [17] [18] [19] [20] Mars.

7 h. m. -2 -1 -4 -1 0 1 4 7 h. m.

11 h. m. 2 0 3 7 4 6 9 11 h. m.

7 h. s. 8 -1 9 6 12 10 7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 20 mars, midi.

Ciel variable. Vent du sud-ouest. Doux vers midi.



Madame Léon Comte et ses enfants, à New-York; Madame veuve Blanche Comte, à New-York; Madame veuve Nathalie Schröder-Comte et ses enfants, à New-York; Monsieur Emile Comte, cand. pharm., à St-Gall; Monsieur Georges de Klerk et ses enfants, à Amsterdam; Mademoiselle Hedwige Comte; Madame et Monsieur Louis Fasel-Comte, à Fribourg; Révérend Mère Marie-Léonie Comte, Trappistine, à Kami-Yunogawa (Japan); le docteur et Madame Louis Comte et leurs enfants; Madame Antoinette Comte et sa famille, à Fribourg, ont le douleur de faire part du décès de

Monsieur Léon COMTE
leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, pieusement décédé, à New-York, le 28 janvier, à l'âge de 37 ans, muni des sacrements de la religion.
R. I. P.

Monsieur et Madame Théodore Müller, mécanicien, et leurs enfants Joseph, Tobie, Elise et Georges;
Madame et Monsieur Jules Hensler-Müller et leurs enfants; Sœur Antoinette, fille de la Charité, à Chablais-sur-Saône;
Madame et Monsieur Ernest Jonin-Müller et leur fils;
Madame et Monsieur Christian Brach-Müller et leurs enfants;
Monsieur et Madame Pierre Müller et leur famille, à Berne;
Madame veuve Charles Müller et sa famille, à Vevey;
Madame veuve Marie Knott-Müller, à Berne;

Monsieur et Madame Henri Müller et leur famille, à Fribourg;
Les enfants de feu Madame Josephine Christiana Müller, à Genève; les enfants de feu Antoine Müller, à Fribourg et Genève;

Monsieur et Madame Raymond Müller et leur famille, à Fribourg et Lyon;
Monsieur et Madame Victor Müller et leur fils, à Fribourg;
Madame veuve Franc. Elby et sa famille, à Fribourg;
Madame veuve Urbain Zurkinden et sa famille, à Fribourg;
Les familles Müller, Kolly, Chollet, Heimat, à Fribourg et Bulle, ainsi que les familles alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Janny Müller
typographe
leur cher et bien-aimé fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, décédé à Fribourg le 19 mars, à l'âge de 22 ans, après une pénible maladie.
L'Office d'enterrement aura lieu jeudi 21 mars, à 9 h. du matin, à l'église de Saint-Jean.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.
R. I. P.

Messieurs les membres honoraires, passifs et actifs du **R. C. Central** sont informés du décès de leur ancien président
Monsieur Jean Müller
et sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu jeudi, 21 mars, à 9 h. du matin, à l'église de Saint-Jean.
Domicile mortuaire: Petites-Rames.
Le Comité.
R. I. P.

La section de Fribourg de la Société suisse des typographes a le regret d'informar ses membres de la mort de leur jeune confrère
Jean MÜLLER
conducteur
et les invite à assister à son enterrement, qui aura lieu jeudi, 21 mars, à 9 h. du matin.
Domicile mortuaire: Petites-Rames.
Le Comité.
R. I. P.

Docteur BONIFAZI
Accouchements
— Médecine générale —
DE RETOUR
On demande à placer une
FILLE
de 20 ans, de bonne famille, demi-pensionnaire

dans famille catholique de la Suisse romande, ou elle aurait l'occasion de s'exercer à tous les travaux de ménage, et devant de commencer, sous la surveillance de la maîtresse de maison. Vie de famille désirée. 1582.
Offres sous chiffre P 1584 U à Publicitas S. A., Bienne.

Une honnête fille
de 24 à 25 ans demande bonne place et vie de famille pour le 25 mars, de préférence à la campagne. 1593.
S'adresser sous P 1611 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A LOUER
pour le 25 juillet, avenue de Pérolles; appartements de 3, 4 et 5 chambres et mansardé, avec tout le confort moderne. 949.
S'adresser à M. Cimma, ferblantier, Pérolles.

Vente juridique
L'Office des faillites du Lac procédera, à son bureau, le mercredi 27 mars, à 10 heures du matin, à la vente des immeubles appartenant à la masse en faillite de la succession répudiée de Marie Friedrich, en son vivant à Meyriez, immeubles comprenant

UNE VILLA
avec un grand jardin, à proximité de la gare de Morat. Les conditions de vente seront à la disposition des intéressés à l'Office soussigné. P 1457 F 1458.
Le préposé aux faillites: F. Seydoux.

Déménagements
Se recommande: J. HAYOZ, commissionnaire N° 4, rue des Alpes, 45.

Les familles Barras, à Fribourg et Bulle, vivement émus des nombreuses marques de sympathie qui leur sont parvenues à l'occasion du décès de
Monsieur Paul BARRAS
inspecteur en chef des forêts
remercient sincèrement toutes les personnes amies, sociétés et autorités, de la grande part qu'elles ont bien voulu prendre à leur deuil et leur en expriment leur plus profonde reconnaissance.
Fribourg et Bulle, le 20 mars 1918.

A louer à la Vignettes, un
appartement
de 3 chambres, cuisine, eau et lumière. 1543.
S'adresser Vignettes 22.

Pension de famille
demande femme de chambre et fille de cuisine. 1534.
Offres sous P 1612 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A louer
dans le quartier du Bourg l où 2 belles chambres au 1^{er}, conviendrait pour bureau. S'adresser à Publicitas S. A., Fribourg, sous P 1625 F. 1535

Morue
Il vient d'en arriver une grande quantité chez
Juan Estruch
vins et produits alimentaires.
Téléphone N° 1. Romont.

A VENDRE
au centre d'un village industriel de la Gruyère, un vaste bâtiment avec force motrice hydraulique. Convientrait très bien pour menuiserie ou mécanique. 1216.
S'adresser sous P 465 B à Publicitas S. A., Bulle.

VENDEZ VOS CHEVAUX
pour l'abatage et ceux abattus d'urgence directement à la
Boucherie Charolais Centrale
Loue, 7 LAUSANNE Loue, 7
qui vous paie le plus haut prix du jour. Avantage: garantie d'abatage et prix convenu payé comptant, sans aléas. Si nécessaire, arrivée par camion-auto.
Téléph.: jour, 25.36, nuit et dimanche, 12.80.

Occasion
Aujourd'hui, mercredi, il sera vendu, sur la place du marché, 3000 kg. de beaux
OIGNONS
sains, à conserver, à 75 et 85 cent. le kg.
Prix spéciaux pour la vente par caisses. 1590

VENTE JURIDIQUE
L'Office des poursuites de la Sarine fera vendre, vendredi, 22 mars, à 3 1/2 h. après midi, au domicile de Philomène Grand, à Vuisrens-en-Ogoz: 18 q. de foin. 1600

Vente juridique
L'Office des poursuites de la Sarine vendra au plus offrant, jeudi 21 mars, à 2 h., à son bureau: 75 kg. de pâte pour nettoyer les parquets, et une cintreuse. 1593

A LOUER
pour le 25 juillet, un beau
magasin
avec arrière-magasin, situé à la Grand'rue N° 9. 1593
S'adresser au magasin.

Emprunt d'Obligations à Primes de Francs 1,000,000
DE LA
MAISON POPULAIRE de la VILLE de LUCERNE
Cet emprunt est divisé en 100,000 obligations à Fr. 10.— chacune.
Chaque de ces obligations est remboursable dans le courant de 50 tirages, soit avec une prime allant jusqu'à Fr. 20,000.— soit au minimum à Fr. 10.— à chaque tirage.
Les tirages ont lieu sous contrôle officiel à Lucerne, le 31 mars chaque année.
Les fonds nécessaires à l'amortissement, conformément au plan imprimé sur les obligations, sont déposés à la Banque Cantonale Lucernoise.
Les obligations sorties au tirage seront remboursées sans frais, contre remise des titres, un mois après le tirage, par la caisse de la société et éventuellement par d'autres établissements qui seraient désignés.
Les listes de tirage et les domiciles de paiements seront publiés dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce, et seront envoyées à tout propriétaire d'obligations qui en fera la demande.
Les obligations sorties au tirage et non présentées dans un délai de 10 ans à partir de la date fixée pour le remboursement, seront périmées.

Prochain tirage 31 mars 1918
Le plan de tirage comprend:
14 lots à Fr. 20.000
32 " " 10.000
3 " " 5000
120 " " 1000
Total des primes et remboursements
Fr. 1.827.810
Si les demandes dépassent le nombre des titres, elles seront soumises à réduction. Les commandes seront reçues sans frais par les concessionnaires de l'emprunt.
BANQUE SUISSE DE VALEURS A LOTS
Peyer & Bachmann — GENÈVE — 20, rue du Mont-Blanc

ACTIONS ORDINAIRES
DE LA
Centrale des Charbons S. A.
Echange des titres définitifs d'actions ordinaires

1. La remise des titres définitifs d'actions ordinaires complètement libérées (à raison de Fr. 500 par titre), pour lesquelles les bulletins de souscription réglementaires ont été envoyés à la Centrale des charbons S. A., aura lieu pour notre compte par la Banque Cantonale de Bâle, à Bâle, à partir du 20 mars 1918, contre envoi des quittances intermédiaires correspondantes. Les porteurs de quittances intermédiaires pour actions ordinaires complètement libérées et valablement souscrites, auxquels ne s'appliquent pas les dispositions du paragraphe 2 ci-après relatives au remboursement des sommes versées et ceux qui ne désirent pas se réserver ce droit sont en conséquence invités à adresser leurs quittances intermédiaires sous pli recommandé à la Banque Cantonale de Bâle, à Bâle, qui leur délivrera les titres définitifs avec feuille de coupons.
2. Les souscripteurs d'actions ordinaires ont été informés par circulaire que les versements sur actions ordinaires pour lesquels les livraisons correspondantes de charbons n'auraient pas été effectuées seront remboursés sur demande, il en est de même pour les actions libérées, par erreur, ont été libérées auprès de nous pour des livraisons de coques reçues d'usines à gaz suisses, il ne pourra cependant être fait droit aux demandes de remboursements que si les titres définitifs n'ont pas encore été délivrés pour les paiements en question. Au cas contraire, les versements ne pourront pas être remboursés, ni totalement, ni en partie, pendant la durée de la Société.
3. Les quittances intermédiaires envoyées pour l'échange contre titres définitifs porteront au dos la signature ainsi que l'adresse exacte de leur détenteur ou de son représentant. Sur les quittances intermédiaires transférées à des tiers, le transfert sera indiqué et signé par le souscripteur original ou son représentant ou ayant droit.
4. Les actionnaires qui, à teneur du présent avis, ont à faire valoir leurs droits à la remise de titres définitifs d'actions ordinaires sont prévenus que, étant donné le grand nombre de titres et le fait que la date de jouissance fixée pour chaque titre doit être indiquée sur le premier coupon, les opérations d'échange exigeront un certain temps.
5. Pour les actions partiellement libérées, des certificats provisoires nominatifs seront délivrés plus tard. Les actionnaires intéressés seront invités en temps utile, par avis spécial, à nous envoyer leurs quittances intermédiaires pour actions partiellement libérées.
CENTRALE DES CHARBONS S. A.
BALE, le 18 mars 1918.

H. HOGG-MONS
Entreprise générale
DE
Bâtiments et travaux publics
Travaux de tous genres, en béton armé (seul concessionnaire du système Christin).
Transformations et réparations d'immeubles, canalisations, etc.
Enduit imperméable pour réservoirs et locaux humides.
19, avenue du Midi, 19
Téléphone 3.48 **FRIBOURG**

UNE ESQUISSE PRÉLIMINAIRE
Pour une constitution de la future
„SOCIÉTÉ DES NATIONS“
sera envoyée gratuitement à tous les intéressés.
S'adresser à la rédaction de la „Voix de l'Humanité“, 5, Janelles, Lausanne. 1521

Grandes ventes aux enchères
Pour cause de changement d'exploitation, le sousigné vendra aux enchères publiques, tout son matériel concernant l'entreprise de voitures et de campagne, soit:
2 landaus, 2 galoches, 2 victorias, 1 vis-à-vis, 1 cabriolet, 1 voiture à 2 chevaux, à bagages, avec capote, 1 voiture à 1 cheval, à bagages, avec capote, 1 grand break à 2 chevaux, à 12 places, 1 grand break à 2 chevaux, à 8 places, 5 braks à 1 cheval, à 6 places, 1 voiture à 2 bancs, 2 libbrys, 1 camion à 1 cheval, 1 traîneau à 2 chevaux, 5 traîneaux à 1 cheval, 1 logeon, un lot de haches diverses pour voitures, 1 lot de falois pour voitures, 3 paires de harnais complets, 1 paire de petits colliers pour grand break, 1 petit collier de voiture, 10 différents colliers, français et anglais, 1 harnais pour poney, un harnais poitrail, 1 lot de brides, capes d'âne, mulettes, 1 gros lot de faux-sacs à harnais, en cuir et en feutre, blocs cuir, angles, caides, un lot de différents articles cuirs, stop logs, 1 détail, 2 colles et brides, 8 colliers de campagne, environ 50 con. vertines de laine, d'éte, imperméables et en cuir, 2 fots chars pour gros rouler, 2 chars à pont à 2 chevaux, avec cadre et échelles, 1 char à pont à 1 cheval, 1 lot de balanciers divers, 2 grosses chaînes pour traîner les grands bois, 2 chaînes à glacs, 1 sabot avec crampons, environ 20 chaînes de différents grandeurs et divers autres articles concernant le charriage des bois, 1 fauchense, 2 charres Brabant, 3 herbes, 1 herbe à prairies, 1 battoir, 1 arrache-pommes de terre, 2 hache-paille, 1 coupe-paille, 1 concasseur, 1 écrase-pommes de terre, 1 meule à aiguiser, 1 fuste à purin de 1200 litres, 2 chaises à gravier de 4 m. et demi-mètre double, 1 rouleau, 1 grande hache de 6 m. sur 4 mètres, 2 petites haches de 2 m. sur 2 m., 1 moulin à vannier, 1 bassin en bois doré de 2 m. et demi de long, 1 établi de menuisier, 1 crèche, 2 boîtes à lait, 1 cago à chien, 1 lot d'outils aratoires et différents objets trop long à détailler.
Tout ce matériel a été remis soigneusement à l'état de neuf.
Cette mise aura lieu au comptant, devant l'ancien dépôt de MM. les frères Perrin, à Payerne, vis-à-vis de la gare aux marchandises, le jeudi 28 mars, dès 8 h. du matin. 381
Frédéric ASSAL, ancien voiturier.

CAFÉ
à vendre, évant, à louer, très bien achalandé, sur passage très fréquenté, clientèle ville et campagne. 1151-344
Belle cave, jardin, boucherie, logement spacieux et ensoleillé, grand atelier pouvant convenir pour homme de métier.
S'adresser sous P 1480 m F à Publicitas S. A., Fribourg.

GALERIES J.-L. REICHLIN
4, rue du Lion d'Or, Lausanne
TABLEAUX
GRAVURES ANCIENNES
Achat et Vente

ON DEMANDE A LOUER
quelques poses de terrain
aux environs de Fribourg.
Adresser offres sous P 1404 F à Publicitas S. A., Fribourg.

VENTE PUBLIQUE
Le sousigné vendra, samedi 23 mars, à 1 h. à la ferme de Bethléem, près Fribourg, 5 vaches dont 1 prête à veau, 1 truie de 16 mois, 1 veau de 10 mois, 1 mouton, 1 brebis, 3 porcs de 3 mois, 20 poules, clochettes de vaches, 1 char, perches de clôture et d'hariots, etc. Paiement au comptant.
L'exposant: Jean Baechler.

Combustible
La Maison H. LANG-GUYER & Co
dispose encore de quelques wagons de
LIGNITE SUISSE
très recommandé pour chauffages centraux et fourneaux.
Approvisionnement sans retard!
Prière de s'inscrire au plus vite au Bureau 38, place de la Gare. — Téléphone 4.65 et 2.13.

Ecole suisse de céramique
GHAVANNES, près Renens
Etablissement officiel subventionné par la Confédération suisse et l'Etat de Vaud. L'école forme des potiers et des céramistes; la durée de l'apprentissage est de deux ans.
L'année scolaire commence le 1^{er} mai prochain; Age d'admission, 15 à 17 ans. P 21427 L 1265
Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 avril.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à la Direction.

SALLE DE LA GRENETTE, FRIBOURG
Vendredi, 22 mars 1918, à 8 heures 15 du soir
CONFÉRENCE
avec projections lumineuses, et autorisation spéciale du service photographique de l'armée française
par M. GUSTAVE CHAUDET
rédacteur du Gymnaste Suisse et correspondant de la Revue de Lausanne
Sujet: **A VERDUN**
Prix des places: Premières, Fr. 2; Secondes, Fr. 1.— Une partie de la recette sera versée à une œuvre de bienfaisance de la ville de Fribourg. — Location à l'avance, chez M. Von der Weid, magasin de musique, rue de Lausanne.

H. HOGG-MONS
Entreprise générale
DE
Bâtiments et travaux publics
Travaux de tous genres, en béton armé (seul concessionnaire du système Christin).
Transformations et réparations d'immeubles, canalisations, etc.
Enduit imperméable pour réservoirs et locaux humides.
19, avenue du Midi, 19
Téléphone 3.48 **FRIBOURG**

Ecole suisse de céramique
GHAVANNES, près Renens
Etablissement officiel subventionné par la Confédération suisse et l'Etat de Vaud. L'école forme des potiers et des céramistes; la durée de l'apprentissage est de deux ans.
L'année scolaire commence le 1^{er} mai prochain; Age d'admission, 15 à 17 ans. P 21427 L 1265
Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 avril.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à la Direction.

SALLE DE LA GRENETTE, FRIBOURG
Vendredi, 22 mars 1918, à 8 heures 15 du soir
CONFÉRENCE
avec projections lumineuses, et autorisation spéciale du service photographique de l'armée française
par M. GUSTAVE CHAUDET
rédacteur du Gymnaste Suisse et correspondant de la Revue de Lausanne
Sujet: **A VERDUN**
Prix des places: Premières, Fr. 2; Secondes, Fr. 1.— Une partie de la recette sera versée à une œuvre de bienfaisance de la ville de Fribourg. — Location à l'avance, chez M. Von der Weid, magasin de musique, rue de Lausanne.

H. HOGG-MONS
Entreprise générale
DE
Bâtiments et travaux publics
Travaux de tous genres, en béton armé (seul concessionnaire du système Christin).
Transformations et réparations d'immeubles, canalisations, etc.
Enduit imperméable pour réservoirs et locaux humides.
19, avenue du Midi, 19
Téléphone 3.48 **FRIBOURG**

Ecole suisse de céramique
GHAVANNES, près Renens
Etablissement officiel subventionné par la Confédération suisse et l'Etat de Vaud. L'école forme des potiers et des céramistes; la durée de l'apprentissage est de deux ans.
L'année scolaire commence le 1^{er} mai prochain; Age d'admission, 15 à 17 ans. P 21427 L 1265
Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 avril.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à la Direction.

SALLE DE LA GRENETTE, FRIBOURG
Vendredi, 22 mars 1918, à 8 heures 15 du soir
CONFÉRENCE
avec projections lumineuses, et autorisation spéciale du service photographique de l'armée française
par M. GUSTAVE CHAUDET
rédacteur du Gymnaste Suisse et correspondant de la Revue de Lausanne
Sujet: **A VERDUN**
Prix des places: Premières, Fr. 2; Secondes, Fr. 1.— Une partie de la recette sera versée à une œuvre de bienfaisance de la ville de Fribourg. — Location à l'avance, chez M. Von der Weid, magasin de musique, rue de Lausanne.

H. HOGG-MONS
Entreprise générale
DE
Bâtiments et travaux publics
Travaux de tous genres, en béton armé (seul concessionnaire du système Christin).
Transformations et réparations d'immeubles, canalisations, etc.
Enduit imperméable pour réservoirs et locaux humides.
19, avenue du Midi, 19
Téléphone 3.48 **FRIBOURG**

Ecole suisse de céramique
GHAVANNES, près Renens
Etablissement officiel subventionné par la Confédération suisse et l'Etat de Vaud. L'école forme des potiers et des céramistes; la durée de l'apprentissage est de deux ans.
L'année scolaire commence le 1^{er} mai prochain; Age d'admission, 15 à 17 ans. P 21427 L 1265
Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 avril.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à la Direction.

SALLE DE LA GRENETTE, FRIBOURG
Vendredi, 22 mars 1918, à 8 heures 15 du soir
CONFÉRENCE
avec projections lumineuses, et autorisation spéciale du service photographique de l'armée française
par M. GUSTAVE CHAUDET
rédacteur du Gymnaste Suisse et correspondant de la Revue de Lausanne
Sujet: **A VERDUN**
Prix des places: Premières, Fr. 2; Secondes, Fr. 1.— Une partie de la recette sera versée à une œuvre de bienfaisance de la ville de Fribourg. — Location à l'avance, chez M. Von der Weid, magasin de musique, rue de Lausanne.

H. HOGG-MONS
Entreprise générale
DE
Bâtiments et travaux publics
Travaux de tous genres, en béton armé (seul concessionnaire du système Christin).
Transformations et réparations d'immeubles, canalisations, etc.
Enduit imperméable pour réservoirs et locaux humides.
19, avenue du Midi, 19
Téléphone 3.48 **FRIBOURG**

Ecole suisse de céramique
GHAVANNES, près Renens
Etablissement officiel subventionné par la Confédération suisse et l'Etat de Vaud. L'école forme des potiers et des céramistes; la durée de l'apprentissage est de deux ans.
L'année scolaire commence le 1^{er} mai prochain; Age d'admission, 15 à 17 ans. P 21427 L 1265
Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 avril.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à la Direction.

SALLE DE LA GRENETTE, FRIBOURG
Vendredi, 22 mars 1918, à 8 heures 15 du soir
CONFÉRENCE
avec projections lumineuses, et autorisation spéciale du service photographique de l'armée française
par M. GUSTAVE CHAUDET
rédacteur du Gymnaste Suisse et correspondant de la Revue de Lausanne
Sujet: **A VERDUN**
Prix des places: Premières, Fr. 2; Secondes, Fr. 1.— Une partie de la recette sera versée à une œuvre de bienfaisance de la ville de Fribourg. — Location à l'avance, chez M. Von der Weid, magasin de musique, rue de Lausanne.